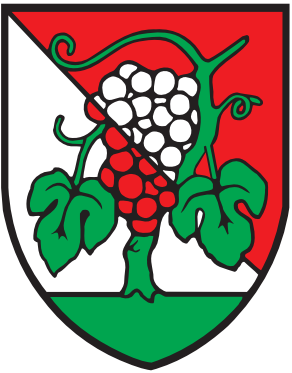


la feuille

de Bourg-en-Lavaux



N° 10 – 2025

INFORMATIONS MUNICIPALES

FINANCES

Un budget en progression vers l'équilibre

Pour l'année 2026, la Municipalité présente au Conseil communal un budget déficitaire d'environ 1,3 million de francs. Cela représente une baisse de 300'000 francs par rapport au déficit 2025. Depuis plusieurs années, un effort important est consacré à la diminution des charges de fonctionnements tout en maintenant un certain niveau d'investissements. Les recettes sont estimées à 37.4 millions en augmentation de 1.3% par rapport au budget 2025. Couplé à des charges d'un peu moins de 35.4 millions, soit une diminution de 2% par rapport au budget 2025, ce résultat permet de générer un excédent de liquidités d'un peu plus de 2 millions. Cet excédent ne permettra de financer qu'une partie des investissements prévus, augmentant ainsi la dette de la commune.

Charges : baisse de la péréquation et stabilité des charges maîtrisables

Avec des charges de fonctionnement estimées à 35.4 millions de francs, ces dernières sont en recul d'un peu plus de 750'000 francs. Ceci est principalement dû à des charges cantonales en diminution, même si les charges intercommunales augmentent au niveau de la police et de frais liés à l'école et l'accueil parascolaire. Les charges propres du ménage communal restent, quant à elles, maîtrisées par la Municipalité.

Produits : légère hausse des recettes fiscales des personnes physiques

Le recetté de fonctionnement devraient afficher une augmentation d'environ 500'000 francs par rapport au budget 2025. Cette augmentation résulte principalement d'une évolution de la population : plus d'habitants sur la commune et plus de revenus par habitant. On note également une hausse des recettes conjoncturelles (droits de mutations, successions - donations, gains immobiliers). Les discussions en cours au Grand Conseil liées à la répartition de l'impôt sur les gains immobiliers ne sont pas prises en compte.

Investissements : soutenus et nécessaires

Les investissements 2026 devraient s'élever à presque 10 millions de francs. Les travaux du plateau de la gare de Cully, la réfection de routes et conduites ainsi que la rénovation d'éléments importants du patrimoine immobilier justifient ce montant élevé. La majorité des investissements devra être financée par des emprunts d'environ 8 millions. Cela portera le montant total de nos emprunts à 50 millions.

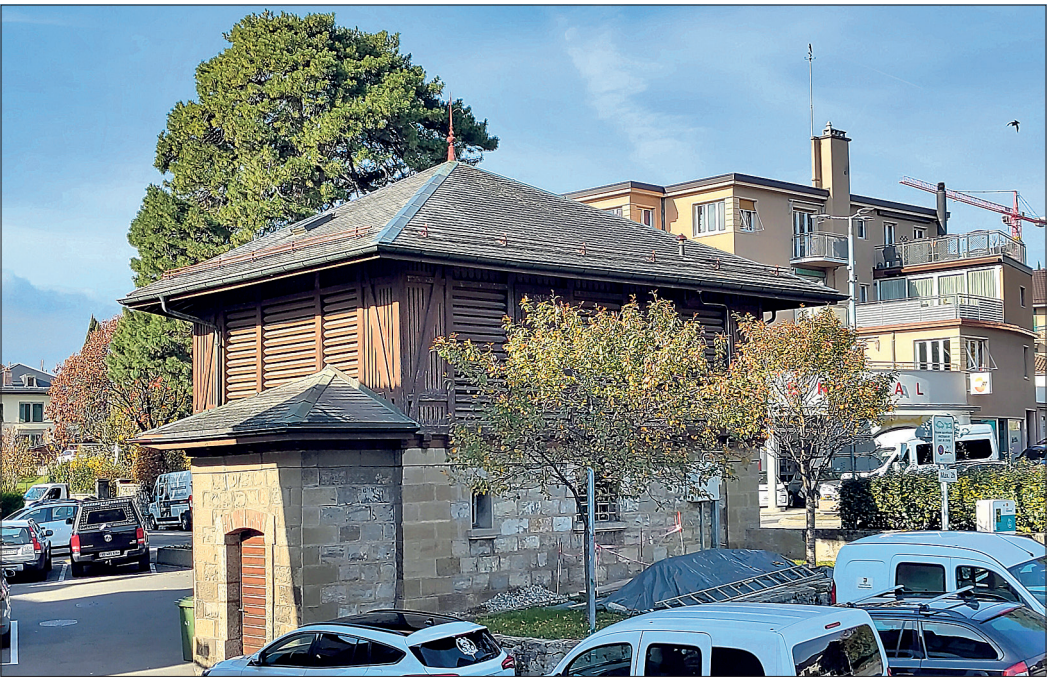
La Municipalité

PATRIMOINE

Rénovation du Carrousel de Cully

Bâtiment aujourd'hui emblématique de Cully, il fut une dépendance de la Maison jaune, construit vers l'an 1885. Après avoir servi de remise, d'étable puis de logement pour du personnel de la vigne, l'immeuble chauffé à l'électricité est aujourd'hui vide. La Municipalité propose au Conseil communal de rénover énergétiquement cette petite bâtisse et de l'aménager en un espace ouvert qui peut convenir à l'installation d'activités de type tertiaire.

Le projet de rénovation conserve la silhouette et les éléments très spécifiques de l'ouvrage. Les claires-voies en bois qui courent tout autour de l'étage supérieur seront maintenues et revalorisées. La toiture sera refaite, isolée et couverte de panneaux photovoltaïques intégrés. Afin de conserver les murs en pierre apparente du rez-de-chaussée, l'isolation sera posée à l'intérieur de l'immeuble. Les objectifs de ce projet correspondent au programme énergétique de la commune et suit une politique de durabilité dans le sens où les matériaux utilisés sont biosourcés.



ENVIRONNEMENT

Protection des arbres

Depuis août 2022, la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrNP) protège les arbres et donne des règles pour les jardins privés. Elle vise à préserver le patrimoine arboré, à soutenir la biodiversité et le climat, à conserver la qualité du paysage et à maintenir le bien-être des habitants.



En décembre 2024, le Conseil communal a adopté le règlement communal sur la protection du patrimoine arboré. Il gère notamment les interventions sur les arbres, tels qu'un élagage important ou l'abattage, qui doivent faire l'objet d'une autorisation communale. Pour les arbres remarquables, la demande doit être adressée directement au canton. Dans tous les cas, un arbre abattu doit être compensé par un arbre replanté.

Pour vous accompagner, la commune propose une liste des essences à privilégier dans vos jardins. Ces espèces, principalement régionales, ont été sélectionnées car elles sont particulièrement adaptées à notre environnement. Elles offrent des refuges, des structures et de la nourriture à la faune locale, des éléments indispensables contribuant ainsi au maintien de la biodiversité. La plupart des espèces apportent également une forte valeur pay-

sagère (fleuraisons, couleurs automnales). Enfin, certaines essences ont été retenues pour leur adaptation au changement climatique. A l'inverse, les espèces exotiques, et plus encore les espèces exotiques envahissantes, nuisent à la biodiversité, à l'économie et parfois à la santé. La commune met également à votre disposition une liste des espèces proscrites (y.c. laurier-cerise).

Pour toutes ces raisons, la commune soutient activement le renforcement de la biodiversité sur les terrains privés en vous proposant des subventions spécifiques, par exemple pour la réalisation d'une haie vive, la pose de nichoirs ou la désimperméabilisation des sols. Pour toute question, consultez notre site internet ou adressez-vous au service urbanisme et durabilité. En faisant les bons choix, nous pouvons préserver efficacement la biodiversité et le paysage de notre région!

La Municipalité

CONSOMMATION

Relevé annuel des compteurs d'eau

Comme chaque année, les collaborateurs du Service des eaux vont faire le tour de la commune pour le relevé des compteurs d'eau. Cette tâche est nécessaire pour permettre de facturer au plus juste la consommation d'eau potable, de détecter d'éventuels problèmes et de gérer au mieux cette importante ressource.

Mais elle est aussi très fastidieuse, car il ne faut oublier aucun des presque 2000 compteurs et sous-compteurs qui se trouvent sur le territoire de Bourg-en-Lavaux! Si certains compteurs peuvent être relevés à distance grâce aux nouvelles technologies, la plupart doit encore être consultée «à l'ancienne». Un contrôle visuel régulier des installations permet aussi de vérifier leur conformité.

La municipalité remercie donc par avance la population de faire bon accueil à nos employés. Si personne n'est présent lorsqu'ils passeront chez vous, ils vous laisseront une petite carte-réponse facile

à remplir. Nous vous remercions de bien vouloir noter les chiffres qui se trouvent sur votre ou vos compteurs (selon les numéros indiqués sur la carte-réponse) et la renvoyer rapidement par la poste ou par courriel. Le cas échéant, c'est aux locataires qu'il revient de transmettre la carte-réponse au propriétaire ou à la régie.

En raison de très nombreuses non-réponses ou réponses tardives qui génèrent une surcharge de travail considérable pour le personnel communal, la Municipalité a fixé le délai de réponse à 10 jours. Passé ce délai, une facture provisoire sera établie sur la base de la consommation de l'année précédente, avec une majoration de CHF 100.- pour frais administratifs. L'introduction de cette mesure a été un succès: le nombre de non-réponse a drastiquement diminué!

Le service des eaux se tient à votre disposition au **021 821 04 44** si vous avez la moindre question ou remarque.

ACTIVITÉS COMMUNALES

Traditionnelle vente de sapins de Noël à Riex

Samedi 13 décembre, de 10h à 13h, place Rodolphe-Théophile Bosshard.

A l'approche des fêtes, la traditionnelle vente de sapins est toujours un peu Noël avant l'heure. Sapins de Noël et vin chaud: une agréable manière de se mettre dans l'esprit de Noël.

L'argent récolté est versé à l'une de ces œuvres de charité: la Fondation Planète Enfants Malades (les années impaires) et à la Fondation Etoile Filante (les années paires). Une soixantaine de sapins blancs et épicéas certifiés FSC et PEFC, deux labels garantissant une gestion exemplaire des forêts de la commune, sont à vendre.



Plongez au cœur du Léman, admirable bien commun

Saviez-vous que, dans les années 1960-70, la pollution du Léman était telle que la baignade était interdite à de nombreux endroits des rives? Comme le rappelait un article du *Matin* en 2023: «Ses eaux étaient souvent pestilentielles et couvertes d'algues peu ragoûtantes».

Au cours d'une conférence, **jeudi 27 novembre**, remontez le fil du temps avec Coralie di Stadio, responsable de projet au sein de l'association pour la sauvegarde du Léman (ASL). Vous (re) découvrirez comment le lac s'est créé, ses spécificités



et sa biodiversité, ainsi que les services écosystémiques qu'il nous rend - l'approvisionnement en eau potable, la régulation du climat et les loisirs nautiques, par exemple.

Venez partager ce moment d'échange et de réflexion destiné à tous les amoureux du lac! La conférence sera suivie d'un apéro pour poursuivre les discussions.

Jeudi 27 novembre à 19h30 à la salle Davel de Cully

Entrée libre, sans inscriptions

La commission de développement durable

Heidi

Le dimanche 30 novembre - Salle Davel Cully - à 16h - Ouverture des portes à 15h

Avant que le mois de décembre nous emporte dans son tourbillon, c'est un spectacle familial que vous propose la commission culturelle de Bourg-en-Lavaux. Tout le monde connaît l'histoire de Heidi traduite en plus de 50 langues. Mais la voir au théâtre est chose rare. Surtout quand le rôle du grand père est tenu par un comédien apprécié dans notre région pour son rôle d'Arlewin à la Fête des vigneron 1999: Laurent Sandoz.

Il campe pour l'occasion un magnifique grand-père qui aime son Heidi et souffre en silence de son départ. Mais cette histoire est aussi celle d'une amitié d'enfants et des difficultés que ceux-ci encourent lorsqu'ils sont placés. Dans un XIV^e siècle que Dickens a beaucoup évoqué également, les enfants étaient contraints de se battre, pour accéder à une vie décente. Il est donc impressionnant de découvrir des acteurs-enfants, qui endossent de façon professionnelle, les rôles de personnages très éloignés d'eux.



Dès 6 ans - durée 1h15 - prix Fr. 30.- / 25.- et 10.- (pour les jeunes jusqu'à 16 ans). Réservations: monbillet.ch

La commission culturelle

Bourg-en-Lavaux s'illumine avec les Rencontres de l'Avent 2025

Du 1^{er} au 24 décembre, Bourg-en-Lavaux s'anime pour célébrer la période de l'Avent grâce à un programme varié et convivial qui réunit habitants et visiteurs autour de moments d'échange et de partage.



Un rendez-vous quotidien avec des activités allant des ateliers de dessin pour enfants et adultes aux séances de yoga sonore, en passant par des expositions, des concerts, des dégustations de vins et des marchés de Noël.

savoir-faire locaux. Une belle manière de préparer Noël en douceur et en partage, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Pour découvrir le programme complet et les adresses des lieux d'animations, rendez-vous sur le site la-bel.ch

Carmilla Schmidt pour LABEL

Cully Bazar 2025 - Le village en fête pour sa 17^e édition!

Dimanche 7 décembre, de 10h à 18h, le rendez-vous désormais incontournable de l'hiver invite visiteurs et habitants à déambuler à travers ruelles, commerces, caves et ateliers pour découvrir les talents, saveurs et savoir-faire de la région avec plus de 70 exposants dans 57 lieux différents.

Plusieurs activités sont prévues pour les enfants, avec entre autres un Saint-Nicolas, qui circulera en side-car dans les rues du village entre 14h et 16h.

Ambiance garantie et découvertes à chaque coin de rue: le Cully Bazar 2025 promet une journée aussi festive qu'inspirante au cœur de Lavaux.



Le plan du bazar est disponible sur place, dans les commerces de Bourg-en-Lavaux, distribué dans chaque foyer et en ligne sur le site la-bel.ch

Carmilla Schmidt pour LABEL

Journées orange 2025 / Club Soroptimist de Lavaux

Le **25 novembre** est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. **Jusqu'au 10 décembre**, des «Journées Orange» sont célébrées dans le monde entier par diverses actions pour attirer l'attention sur ce fléau.

La cyberviolence est toujours au cœur de la campagne que le club Soroptimist de Lavaux mène afin de lutter contre la violence faite aux femmes. Par le biais d'internet, de messages ou de jeux, il est facile d'entrer en contact avec une victime et ainsi s'en prendre à elle en la harcelant, la rabaisant et en accentuant sa mise à l'écart.

Les personnes ciblées par la cyberviolence ont un risque élevé de développer de l'anxiété et de la dépression, en érodant la confiance et l'estime de soi. Ces situations peuvent amener à un isolement social, affecter les résultats scolaires ou professionnels et perturber la santé mentale. En discutant des risques liés à internet, en sensibilisant les plus jeunes aux dangers qu'ils peuvent rencontrer, chacun et chacune peut contribuer à promouvoir un environnement en ligne plus sûr et éviter ainsi les abus.

Soupe de la Municipalité

Vendredi 19 décembre, dès 17h30, salle Saint-Théodule à Riex. La Municipalité a le plaisir de vous accueillir pour partager un moment convivial autour d'un bol de soupe aux pois.

Plus de mille ans d'histoire de la Ville de Cully et de la paroisse de Villette

Dimanche 7 décembre, Domaine Potterat à Cully, à 11h30 Présentation de deux livres contenant plus de mille ans de chroniques locales, autour d'un verre offert par la Commune de Bourg-en-Lavaux.

Les Veillées à la Maison présentent Duo à cordes Lavaux

Le vendredi 28 novembre 2025, par ZAIGA VILCANE, alto et LUCAS MONERRI, violon

Au Temple de Villette. Concert dès 19h30, puis repas canadien chez les musiciens, chemin de Villette 16 à Villette.

A l'Oxymore en novembre

Un Choeur qui bat, par les Mijaurés, les **21-22-23 novembre**: une création exclusive de Lilian Lloyd.

SMILE, par Les Cordes Timbrées, les **28 et 30 novembre**: un spectacle musical tout public

Réservations: oxymore.ch

